

<https://rive-de-gier.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article491>



Le Livret de Parcours Inclusif - LPI - au service du suivi des EBEP

- ECOLE INCLUSIVE - Ressources -



Date de mise en ligne : mardi 21 juin 2022

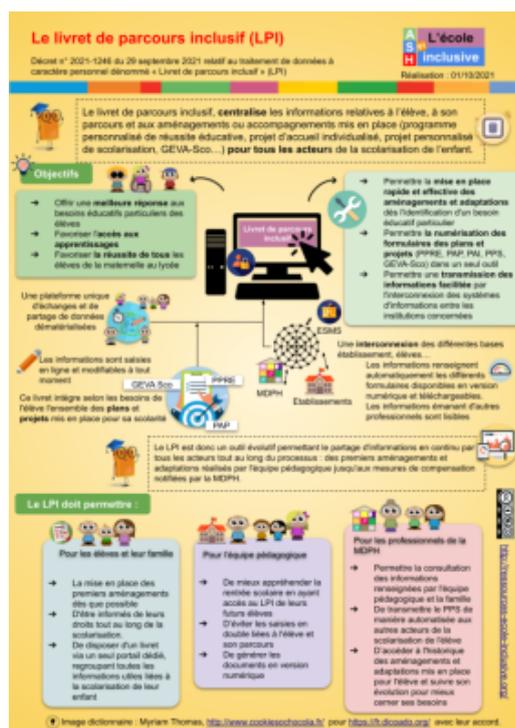
Copyright © Circonscription de Rive de Gier - Tous droits réservés

L'application **LPI** disponible sur le portail Arena permet aux directeurs et enseignants de disposer d'un **outil numérique** pour accompagner le parcours scolaire des élèves à besoins particuliers - EBEP.

Il sera renseigné par toutes les parties inhérentes à un dossier d'élève et on y trouvera :

- le programme personnalisé de réussite éducative (**PPRE**) ;
- le plan d'accompagnement personnalisé (**PAP**) ;
- le **Geva-sco 1re demande** (guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation) ;
- le document de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (**PPS**) ;
- la synthèse du livret.

Les développements de l'application vont se poursuivre et une évolution de la banque d'aménagements et d'adaptations pédagogiques sera mise en ligne d'ici juillet 2022, ainsi que les **les bilans PPRE et PAP** .



Des guides sont à votre disposition sur Eduscol pour une prise en main de cet outil permettra un gain de temps, un partage des documents et la fin des pertes des envois entre les familles et la MDPH.

<https://eduscol.education.fr/2506/le-livret-de-parcours-inclusif-lpi>

A noter : il est important que chaque enseignant effectue sa première connexion au LPI pour pouvoir créer les livrets ou que les directeurs les affectent comme responsable ou contributeur. Le guide de démarrage rapide donne les indications nécessaires.

Cet outil est désormais à utiliser obligatoirement pour toute création, édition et conservation des PPRE, et autres documents du parcours de l'élève.